



NATIONS
UNIES



Convention sur la lutte
contre la désertification

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(4)/CST/5/Corr.1
20 novembre 2000

FRANÇAIS SEULEMENT

CONFÉRENCE DES PARTIES
Comité de la science et de la technologie
Quatrième session
Bonn, 12-14 décembre 2000
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

SYNTHÈSE DES INFORMATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES, NOTAMMENT
SUR LES REPÈRES ET LES INDICATEURS UTILISÉS POUR MESURER LES
PROGRÈS ACCOMPLIS ET L'ÉVALUATION DE CEUX-CI, CONTENUES DANS
LES RAPPORTS REÇUS DES PAYS PARTIES POUR EXAMEN PAR LE COMITÉ
DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Note du secrétariat

Rectificatif

Paragraphe 23, deuxième phrase

Remplacer la Namibie par la République-Unie de Tanzanie

- - - - -